



## responsabilité d une banque face a ouverture de compte avec fausse identité

Par **jc**, le **16/01/2019** à **03:50**

bonjour

j ai fait un virement pour regler un achat sur internet a un individu qui avait ouvert un compte sous une fausse identité

je n ai biensur jamais recu mon achat

aucune nouvelle de la personne malgre mes relances

j ai donc deposé plainte

prevenu le site

prevenu ma banque qui s avere etre aussi la sienne

questions

quelle est la responsabilité de la banque dans cette affaire

puis je esperer etre remboursé par elle 'le prejudice etant de 700euros'

vous remerciant par avance de votre reponse

respectueusement

jc

Par **youris**, le **16/01/2019** à **09:17**

bonjour,

la banque doit faire un certain nombre de vérifications avant d'ouvrir un compte pour un particulier en application du code monétaire et financier, en particulier de son identité.

si la banque a procédé à ces vérifications, elle n'est pas responsable.

salutations